



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°09 du 2 juin 2023



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

Le temps ensoleillé se poursuit sur la région. Les températures matinales sont fraîches et le vent d'est/nord-est rafraîchit l'atmosphère en journée.

L'essentiel de la semaine

Carotte et céleri : quelques pucerons mais présence d'auxiliaires.

Chou : altises et pucerons à surveiller car conditions toujours favorables.

Oignon : bon état sanitaire.

Poireau : situation sanitaire saine.

Salade : quelques premières chenilles.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	4
OIGNON :	7
POIREAU :	8
SALADE :	10
Notes nationales biodiversité :	11
« Méthodes alternatives :	12
Des produits de biocontrôle existent »	12
Note nationale abeille 2023	12

LE RECOURS AU BIOCONTRÔLE DANS LA FILIÈRE LÉGUMES



Panorama du recours au biocontrôle de la filière légumes du réseau DEPHY FERME

Ce document est un panorama des pratiques mobilisées par les agriculteurs du réseau DEPHY FERME sur le levier qu'est le biocontrôle. Il a été mis à jour le 18/04/2023.

<https://ecophytopic.fr/dephy/prevenir/le-recours-au-biocontrôle-dans-le-reseau-dephy-ferme>

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri rave	
76	Est Rouen	1 parcelle de céleri rave	
14		3 parcelles de céleri rave	Céleri : Jeunes plants à début développement foliaire
	Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave	
		1 parcelle de carotte	
50	Créances	1 parcelle de carotte	Carotte : 2 feuilles à crayon
	Surtainville	1 parcelle de céleri rave	
		1 parcelle de carotte	
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche	
		2 parcelles de carotte	

Bon état sanitaire des parcelles. Les piégeages se mettent en place au fur et à mesure des semis de carotte.

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

Secteurs Seine-Maritime et Eure :

Les captures sont nulles dans les deux parcelles de céleris.

Secteur Mont Saint Michel :

Les captures sont nulles dans les parcelles du réseau.

Secteur Surtainville :

Les captures sont nulles dans les parcelles du réseau.

Secteur Val de Saire :

Les captures sont quasi nulles dans les parcelles du réseau.

Secteur Calvados :

Les captures sont très faibles dans les parcelles du réseau.



Mouche de la carotte adulte

Adulte de la mouche de la carotte.

Source : Le Point sur : Connaissance et maîtrise de la mouche de la carotte n°3, CTIFL, mars 2012.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus :

https://plateforme-documentaire.ctifl.fr/GED_CTI/110195793837/24.pdf

Evolution du risque :

Cette semaine, les captures sont quasi-nulles. Le vent d'est/nord-est soutenu n'est pas favorable à l'activité de cette mouche. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Observations :

Comme la semaine dernière, des galeries sont observées sur le feuillage de jeunes cultures de céleris sur 20% des plants en Seine-Maritime et 15% au sud de Caen.

Piégeage :

Quelques faibles captures ont été enregistrées dans une parcelle du Calvados.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Mouche du céleri et galerie avec asticot de mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branché : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Des pucerons (ailés ou colonies) sont présents dans les parcelles de céleri et de carotte de la Manche.

- La présence de coccinelles adultes et de larves est notée dans certaines de ces parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.



Larves de coccinelles sur céleri et sur une plantule de carotte.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	3 parcelles	Jeunes plants à 9 feuilles
76	Vallée de Seine	1 parcelle	
50	Surtainville	1 parcelle chou	
		1 parcelle navet	
	Val de Saire	5 parcelles chou 2 parcelles navet	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouche du chou :**Observations :**

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune mouche n'est piégée dans les parcelles de navet et de chou du nord Cotentin.

		Mouche du chou		
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 20	Sem 21	Sem 22
Surtainville	Chou	0	0	0
	Navet	0	0	0
Val de Saire	Chou	0.1	0.2	0
	Navet	0	1	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>


Sur cette illustration est présentée un adulte de *Delia platura* sur chou, pattes arrières relevées, en train de se toiletter. **Mouche du chou** (cabbage root fly)

Adulte de mouche du chou

Evolution du risque :

Le vent frais et soutenu perturbe l'activité des mouches. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Altise :

Observations :

Cette semaine, la présence d'altises est relevée dans trois parcelles (vallée de Seine et val de Saire) sur 4 à 60% des choux à un niveau de 1 à 30 insectes par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Sur chou, le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.



Altises sur chou

Evolution du risque :

Les conditions actuelles, sèches et ensoleillées sont toujours favorables à ce ravageur.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Aleurode :

Des aleurodes sont observées dans la parcelle de choux située en vallée de Seine sur 20% des plantes avec des effectifs inférieurs à 10 mouches blanches par plante.

Pour en savoir plus :

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays de la Loire/022 Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT Fiche FOCUS Aleurode du chou.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf)



Aleurode du chou

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur développement.

Chenilles :

Aucune chenille n'a été constatée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles. Le vent persistant n'est pas favorable au vol des papillons.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont observées dans le Calvados et la vallée de Seine.


Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons cendrés sont observés dans deux parcelles situées en vallée de Seine et le Calvados sur 8 à 10% des choux.

La présence de pucerons verts est notée dans deux parcelles sur 4 à 35% des choux.

 En vallée de Seine, la faune auxiliaire est présente et active sous la forme de larves et d'adultes de coccinelles. On note aussi la présence de pucerons parasités (momies).



Larve de coccinelle et pucerons parasités (momies)

Evolution du risque :

Globalement, la présence est toujours **faible** mais les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

La présence d'*Alternaria sp.* est constatée dans une parcelle de choux du val de Saire sur 40% des plantes.

Evolution du risque :

Le temps sec et ensoleillé actuel devrait limiter son développement. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont cependant favorables à cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		3 parcelles de semis 2 parcelles de bulbilles	De 2 feuilles pour les semis jusqu' à début bulbaison pour les oignons blancs
27 - 76	Vallée Seine et proche Rouen	2 parcelles oignon blanc/botte	
50	Mont St Michel	2 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mildiou :**Observation :**

Les quelques taches de mildiou des semaines précédentes forment maintenant des foyers bien constitués dans la parcelle d'oignons blancs située en vallée de Seine. Aucun symptôme n'est observé dans les autres parcelles.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le temps sec et ensoleillé actuel n'est pas favorable à son développement. Evolution à suivre notamment en cas de fortes rosées le matin car le risque est présent pour tous les oignons à proximité des parcelles avec symptômes.

Thrips :**Observations :**

Des thrips (1 à 5 adultes) ont été observés dans trois parcelles du Calvados sur 50 à 80% des plants. Aucun symptôme n'a été observé. Leur présence est également signalée en parcelle d'oignons botte sur 70% des plants.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Evolution à suivre notamment sur les oignons blancs car les conditions climatiques sont favorables à leur développement. **Observez** régulièrement vos parcelles.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle plantée	
	Mont Saint Michel	4 parcelles de poireaux plantés 1 parcelle de pépinière	
50	Créances	2 parcelles de pépinière dont 1 en AB 3 parcelles de poireaux plantés	De 2 à 6 feuilles
	Surtainville	1 parcelle de pépinière 1 parcelle de poireaux plantés	
	Val de Saire	5 parcelles de poireaux plantés	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouches de l'oignon et des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'est observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des mouches des semis ont été piégées sur le secteur de Créances.

	Mouche des semis <i>Delia platura</i>			Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>		
	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 20	Sem 21	Sem 22
Nb moyen de mâle/piège/semaine						
Surtainville	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	2	2,5	0	0,5	0,5	0
Créances	6	17	8	0,5	2	0

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Une activité est enregistrée dans les parcelles du secteur de Créances.

Le risque **augmente** dans les parcelles de pépinières notamment si le sol est fraîchement travaillé. Eviter le débâchage des pépinières pour le moment.

Gestion du risque :

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Thrips :**Observations :**

La présence de thrips est très faible dans les parcelles du réseau. Les premiers adultes ont été observés dans une parcelle du secteur de Créances sur 4% des plantes.

Piégeage :

Les captures restent faibles.

nb moyen de thrips/plaque/jour	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22
Val de Saire	0,38	0,47	0,42	0,07
Surtainville	/	0,42	0,5	0,19

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Éléments de biologie :

L'adulte *Thrips tabaci* est jaunâtre, il mesure de 0,8 à 1,2 mm et le mâle est plus petit que la femelle. Les antennes ont 7 articles et les ailes sont jaune-marron.

Plantes-hôtes :

Thrips tabaci est très polyphage, il attaque l'oignon, le poireau, la tomate, la pomme de terre, le tabac, le pêcher, le chou, la luzerne, la laitue ainsi que la betterave. (source Ephytia)



Adulte (Wikipedia)

Pour en savoir plus sur cet insecte : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/thrips-du-tabac-et-de-loignon>

Evolution du risque :

Comme la semaine dernière, la météo reste favorable à son développement. La pression est **quasi nulle** dans les parcelles.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Souchet comestible :**Observations :**

Depuis deux semaines des levées de souchet comestible *Cyperus esculentus* sont observées dans une pépinière de la zone de Créances.



Plantules de poireaux et levées de souchet

Élément de reconnaissance :

<https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/FICHE%20SOUCHET%20fredon%20normandie.png>

Evolution du risque : le souchet comestible est une adventice vivace et envahissante qui est quasiment impossible à détruire une fois installée en parcelles légumières. Sa propagation doit impérativement être évitée.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- La dispersion des tubercules par les outils de travail est la cause n°1 de la dissémination de cet adventice. Toutes les machines doivent être nettoyées dès qu'elles ont travaillé en parcelle contenant du souchet.
- Il faut également veiller à ne pas épandre sur des parcelles saines des résidus de récolte ou de terre provenant de parcelles infestées.

Plus d'infos : Projets Gestiphyto, Gesti_Cyper menés en partenariat avec le SILEBAN

<https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-ideal>

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		2 parcelles	Jeunes plants à proche récolte
27		1 parcelle	
14		5 parcelles	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	3 parcelles	

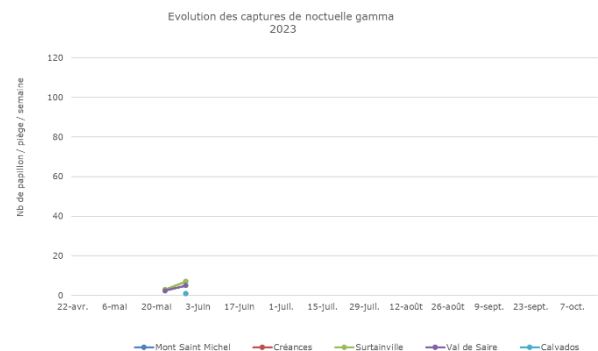
Le vent d'est/nord-est persistant provoque des nécroses marginales sur le feuillage de séries de laitues du nord Cotentin.

Noctuelle gamma :

Observations :

La présence de toutes jeunes chenilles a été observée dans certains secteurs :

- Créances : présence de chenilles dans une parcelle sur 8% des laitues.
- Calvados : présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des laitues.
- Mont Saint Michel : de jeunes chenilles ont été observées dans une parcelle de laitues sur 12% des plantes.



Piégeage :

Les captures de papillon restent faibles quel que soit le secteur.

Evolution du risque :

Le vent persistant n'est pas favorable au vol des papillons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Puceron :

Observation :

Comme la semaine dernière, quelques pucerons souvent ailés sont signalés dans quatre parcelles hormis le nord Cotentin avec des effectifs faibles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Le risque est globalement **faible** sur la majorité des parcelles car les pucerons ailés présents ne vont pas forcément s'installer. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées au Mont Saint Michel et dans le Calvados notamment sur les laitues 'iceberg'.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mildiou :

Aucune attaque n'est observée dans les séries notées cette semaine.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable au développement de cette maladie.

Surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Sclérotinia :

Cette maladie n'est pas signalée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Pour cette maladie les stades proches de la récolte sont très sensibles. Pour le sclérotinia, les attaques sont liées à l'historique de la parcelle.

Notes nationales biodiversité :





« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrôle/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Note nationale abeille 2023

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_abeille_reglementation_04-2023.pdf

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière